

ACTUALITE



MAI 1984 ~ N° 34





Le mot du Général

ATTENTION CASSE-COU !

En raison de votre âge, vous, cadres de l'Ecole, n'avez connu jusqu'à ces derniers mois que des périodes d'expansion.

Depuis longtemps en effet, la consommation des ménages, leur revenu disponible, et leur salaire, ont augmenté en valeur réelle d'un taux moyen annuel de 3 %.

Cette augmentation est entrée dans les mœurs et beaucoup vivent comme si elle continuait : il n'en est rien, et pour des années le 0 % sera probablement la règle.

CASSE-COU donc pour tous ceux qui continuent à vivre comme hier. Tirer sur son épargne pour compenser les rigueurs du temps ne suffit plus car la rigueur deviendra permanente.

L'époque du plein emploi est aussi révolue. La concurrence du Tiers Monde et les technologies modernes se liguent pour exclure le « Français Moyen » du marché du travail : c'est un SALARIE qui, avec les prestations sociales, revient trop cher.

Et le MILITAIRE aussi est un SALARIE.

L'armée ne peut se payer des matériels hautement sophistiqués qui la rendent compétitive et opérationnelle, qu'en rognant sur les crédits destinés aux personnels : il faut réduire les effectifs pour payer autant ceux qui restent.

CASSE-COU donc pour les nostalgiques des gros bataillons et ceux qui pensent que les appelés constituent une main d'œuvre nombreuse et bon marché : eux aussi reviennent cher.

CASSE-COU enfin pour les nostalgiques de l'Ecole d'hier. Les réductions d'effectifs que connaissent toutes les entreprises pourront être aussi demain le lot de l'E.N.T.S.O.A.

Dans tous les domaines demain ne sera pas aussi facile qu'hier.

Il faudra donc veiller à ne pas se « casser le cou ». Mais la routine n'a pas sa place dans l'armée : il y a des défis à relever ; ILS LE SERONT.

Hier, il fallait ajouter aux formations traditionnelles d'ISSOIRE, celle des électromécaniciens... vous avez réussi.

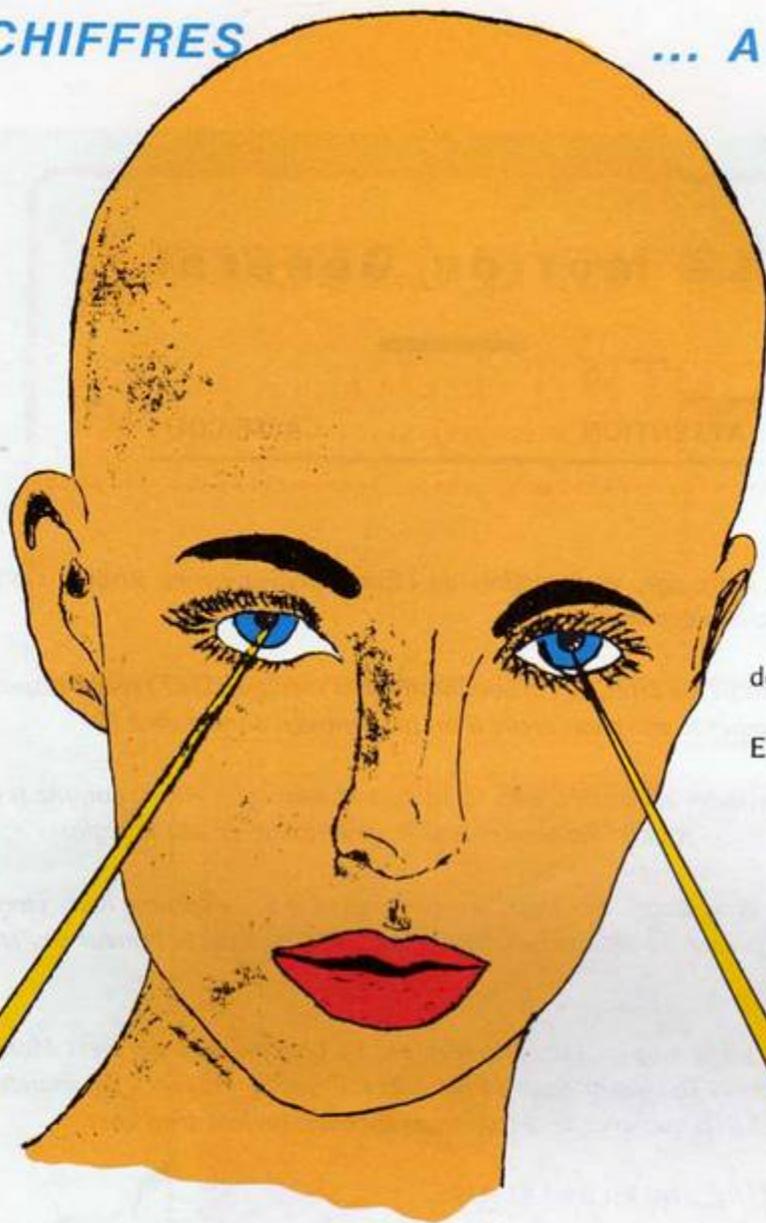
Demain il faudra évoluer... VOUS LE SAUREZ.

DES CHIFFRES

... A LA NOTION

DE

SAVOIR VIVRE



De quoi vous mettre en appétit tout d'abord.

Vous consommez journalièrement une moyenne de 2 tonnes 1/4 de vivres.

Le prix de revient moyen d'une journée de vivres est de l'ordre de 25 F par homme.

En un mois vous absorbez :

25 000 doses de moutarde
8 000 doses de ketchup
10 000 doses de poivre
60 boîtes de sel fin.

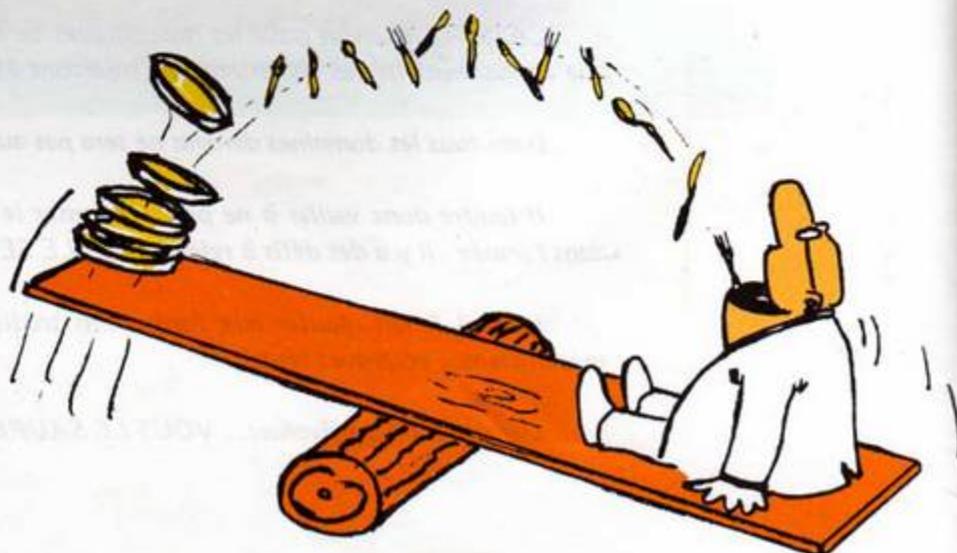
Gare aux estomacs !

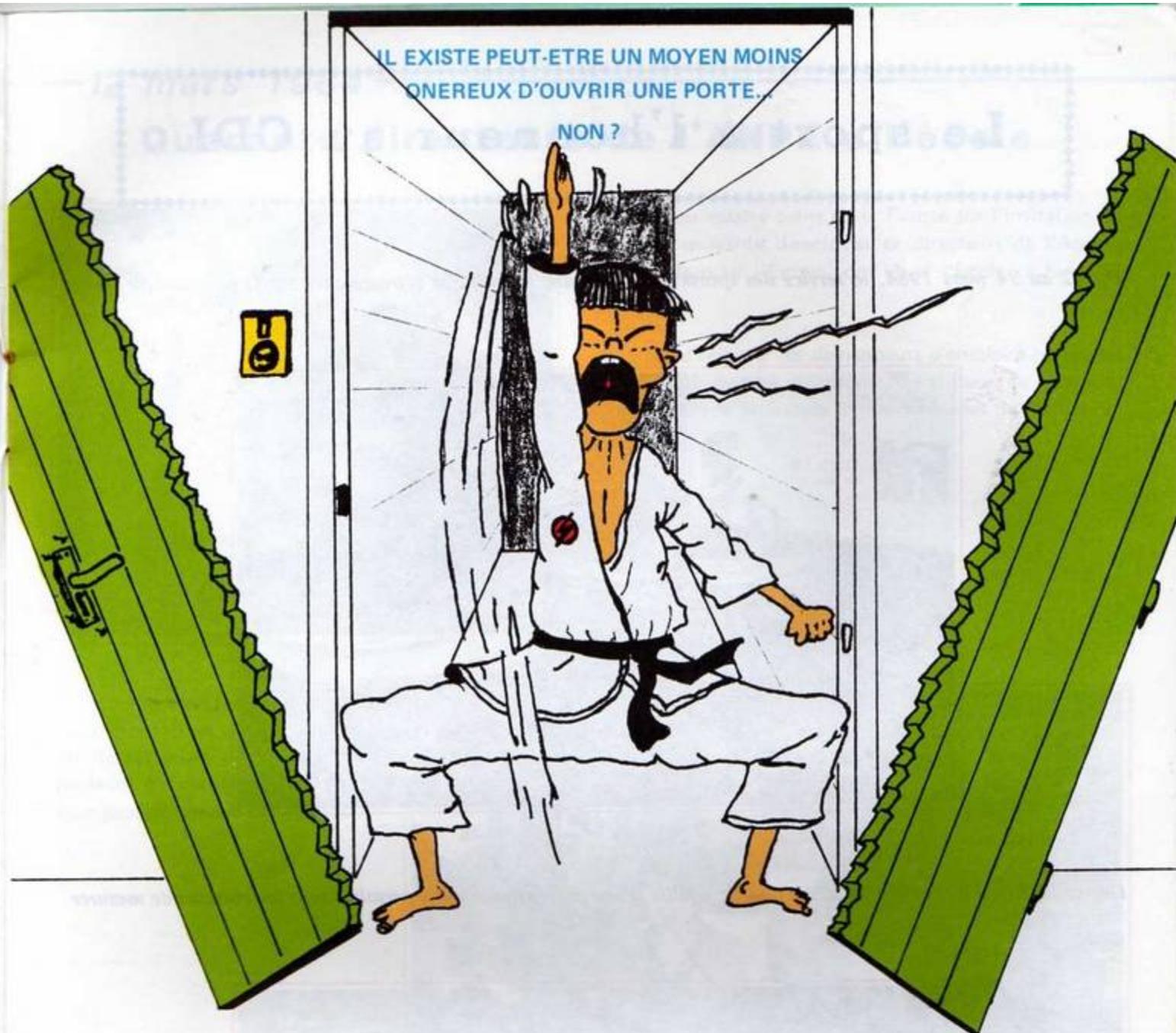
Mais il y a mieux. Saviez-vous que, du 1^{er} janvier au 30 mars, 1 658 fourchettes et 1 992 couteaux avaient disparu de l'ordinaire, soit un couvert par élève.

Coût : 10 101 F.
soit 400 repas.

UN COUP D'OEIL SANS COMPLAISANCE

Hé ! Hé ! Ce sera toujours ça de moins dans votre assiette !
Moi je n'aime pas le bœuf en sauce alors...





Affolant n'est-ce pas ? On peut dire que ça va de mal en pis !

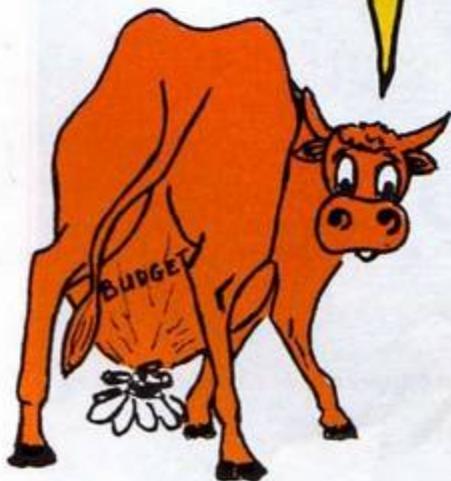
En 1983, l'Ecole a dépensé plus de 30 000 F en échange de serrures, pose de verrous, remplacement d'huissieries, etc.

A ces quelques exemples, il faudrait ajouter le coût de toutes les négligences en matière de pertes : les ampoules qui brûlent inutilement, les fenêtres ouvertes en période de chauffe (10 000 F par jour), la détérioration de certaines douches, de nombreux WC, de porte-manteaux, d'appareils de toutes sortes. Tout cela coûte cher, très cher à la collectivité et freine le plan de développement de l'Ecole en matériel neuf.

Il faut que ce gâchis cesse !!!

Nous pouvons tous participer à cet effort.

Faisons-le !



Le sport à l'honneur au CDI

Du 12 au 24 mars 1984, le service des sports présentait une magnifique rétrospective sur la pratique du



Une initiative qu'il convient de saluer pour la qualité d'une présentation qui a permis à tous les visiteurs de m



12 mars 1984

Quarante directeurs de l'ANPE à l'école



Venus des quatre coins de la France sur l'invitation du SIRPA, quarante directrices et directeurs de l'Agence Nationale pour l'Emploi ont visité l'Ecole ce lundi 12 mars.

Chargés d'orienter les demandeurs d'emploi à travers les dédales du marché du travail, nos visiteurs se sont tout naturellement intéressés à nos méthodes de formation.

Malgré son caractère spécifique, l'Ecole constitue en effet un sujet de réflexion pour ces promoteurs en matière de formation professionnelle des adultes.



Entrecoupé d'un repas pris en commun avec certains cadres et quelques élèves de l'école, cette visite était en outre un moyen de resserrer les liens existants entre l'armée et l'ANPE.

Cet organisme est en effet l'interlocuteur privilégié des Bureaux de Promotion Sociale et de Reclassement de tous les corps de troupe.

▲ Exposition d'armes anciennes au CDI ▲



Une étape décisive : le passage du chargement par le canon à l'introduction de la cartouche par la culasse...

permettant ensuite le tir à répétition grâce à l'invention du magasin puis du chargeur.

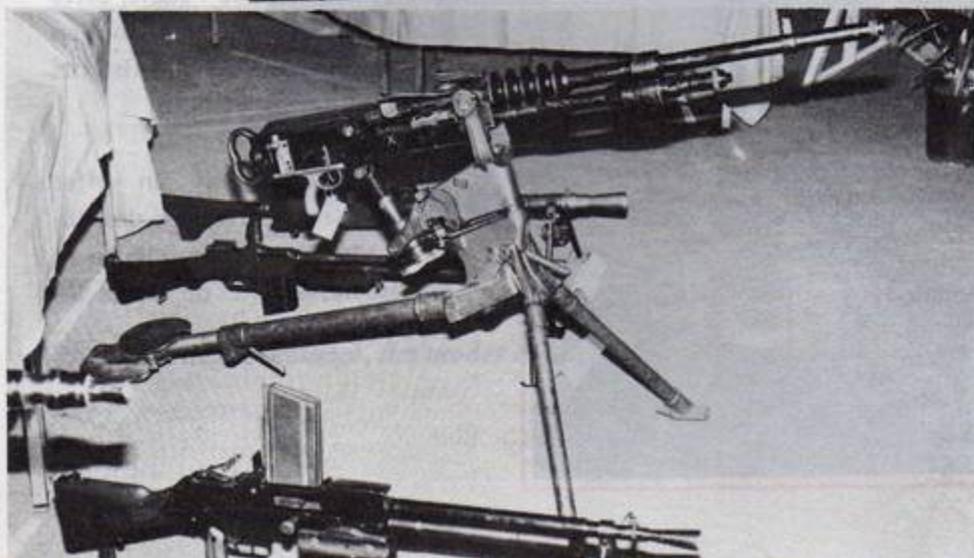


L'emprunt d'une partie des gaz dégagés par le départ du coup rend possible l'armement semi automatique, puis le tir par rafales.

Le perfectionnement de ces techniques conduit au développement d'un armement collectif de plus en plus redoutable et de plus en plus fiable.



Exposition organisée par la direction de l'enseignement militaire.



SECURITE des ENCEINTES MILITAIRES

« TOUT PERSONNEL MILITAIRE ARMÉ ET EN ÉTAT DE LÉGITIME DÉFENSE PEUT ET DOIT TIRER SANS SOMMATION SI L'AGRESSION GRAVE ET VIOLENTE DONT IL EST VICTIME OU TÉMOIN NE PEUT ÊTRE MAITRISÉE AUTREMENT. »

« LE TIR DOIT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SUSPENDU DES QUE L'AGRESSION CESSE. »

« IL N'Y A NUL CRIME OU DÉLIT LORSQUE L'HOMICIDE, LES BLESSURES OU LES COUPS SONT ORDONNÉS PAR LA LOI ET COMMANDÉS PAR L'AUTORITÉ LÉGITIME. »

Code pénal (art. 327)

Loi du 13/7/27 (art. 25)

Ordonnance du 7/1/59 (art. 1 et 16)

Loi du 13/7/72 (art. 1)

Décret du 26/12/67 modifié (art. 13) par décret 81 du 18/8/81

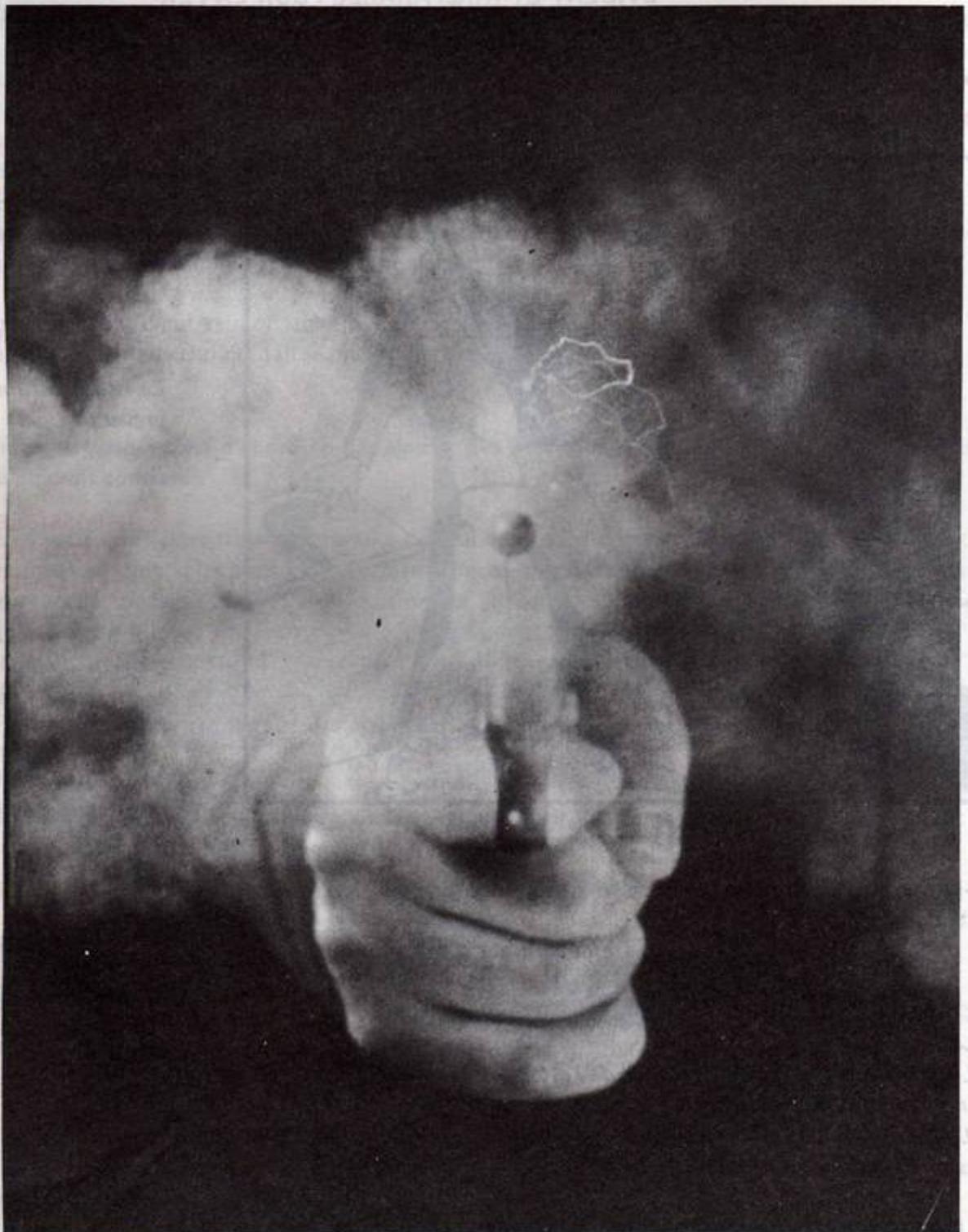
Instruction n° 283/EMA/ORG/3 modifiée art. 23 et 24 le 23/3/82.

*

Code pénal (art. 238 et 239)

Décret du 26/12/67 modifié art. 13 par décret n° 82 du 28/1/82

Instruction n° 283/EMA/ORG/3 du 23/3/82 (art. 7, 19 et 24).



La légitime défense



Une notion définie par la loi, contrôlée par la justice chaque fois qu'elle est évoquée, et qui n'autorise personne à régler ses comptes les armes à la main.

En dehors des zones militaires sensibles où la simple intrusion est assimilée à une agression, cette notion s'applique à la garde de nos installations.

IL Y A LÉGITIME DÉFENSE SI LE PERIL EST ÉVIDENT ET IRRÉPARABLE POUR LA PERSONNE OU SON BIEN.



L'agression à l'égard d'une personne, d'un bien, d'un matériel militaire doit être : grave, actuelle, impossible à contenir autrement que par l'usage des armes.



GRAVE

Risque certain de « coups et blessures » destinés à vous mettre hors combat.

ACTUELLE

Le risque est immédiat (pas de tir préventif, pas d'action « après-coup »).

IMPOSSIBLE A CONTENIR AUTREMENT QUE PAR L'USAGE DES ARMES

Après avoir épuisé tous les autres moyens d'empêcher l'agression de se dérouler (persuasion, menace, neutralisation).

La nature de la riposte dépend étroitement de la gravité de la menace.

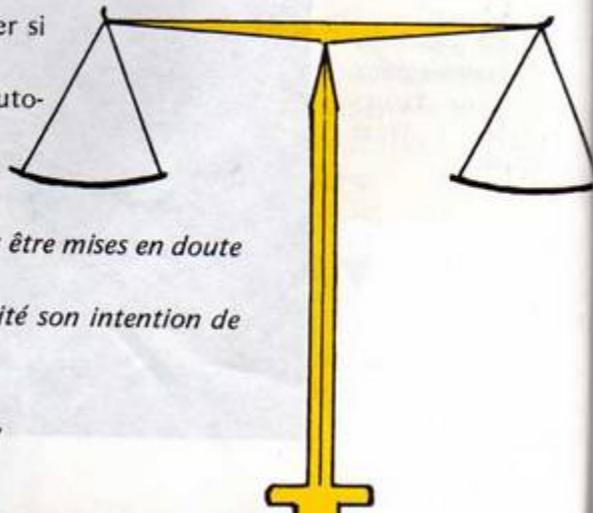
La justice sera de toute façon appelée à se prononcer pour déterminer si cette riposte :

- 1 - a été exécutée dans le cadre de la loi et commandée par l'autorité légitime ;
- 2 - ou si elle correspondait à un cas de légitime défense.

« L'évidence, la gravité, l'imminence de l'attaque ne pouvaient-elles pas être mises en doute au moment précis de la riposte ? »

« L'attitude de l'agresseur était-elle de nature à révéler sans ambiguïté son intention de blesser, de tuer ou de détruire ? »

La réponse appartient au juge qui ordonne l'enquête systématiquement.





Réflexions sur la formation des ESOA

Dans ses « propos sur l'éducation », ALAIN écrit :

« Les notes prises ne servent jamais. J'ai remarqué qu'à la caserne on n'explique pas seulement en style clair ce que c'est qu'un fusil ; mais chacun est invité à démonter le fusil en disant les mêmes mots que le maître : et celui qui n'aura pas fait et refait, dit et redit, et plus de vingt fois, ne saura pas ce que c'est qu'un fusil : il aura seulement le souvenir d'avoir entendu un discours de quelqu'un qui savait (...) De même, me suis-je dit souvent, on n'apprend pas à écrire et à penser en écoutant un homme qui parle bien et qui pense bien. Il faut essayer, faire et refaire jusqu'à ce que le métier entre, comme on dit ».

Ces phrases méritent d'être méditées encore aujourd'hui à ISSOIRE :

1 - Le cours n'est pas une potion magique, qu'il soit un cours de français, de mécanique ou de règlement militaire. Il faut qu'il soit repris, assimilé par l'élève et compris.

C'est un moyen parmi d'autres, non une fin. La fin c'est le travail des élèves et le meilleur professeur n'est pas celui qui travaille le plus mais celui qui fait le mieux travailler.

2 - Faire mieux travailler c'est d'abord ne pas ajouter des heures de cours supplémentaires pour remédier aux déficiences qu'on croit constater.

C'est faire en sorte que l'élève trouve le travail qu'on lui demande intéressant, lui proposer autre chose que des exercices monotones et semblables à ceux des examens : l'école dispose aujourd'hui des moyens permettant la diversification des procédés pédagogiques : l'interrogation sur console « passe mieux » que le questionnaire par écrit : il faut donc l'utiliser.

3 - Toute formation solide repose sur des bases parfaitement acquises et il est nécessaire de vérifier en permanence qu'elles le sont.

Il s'agit par exemple du calcul élémentaire, de la visée pour le tir, des actes réflexes pour le combattant : il faut faire et refaire « et plus de vingt fois » comme le dit ALAIN.

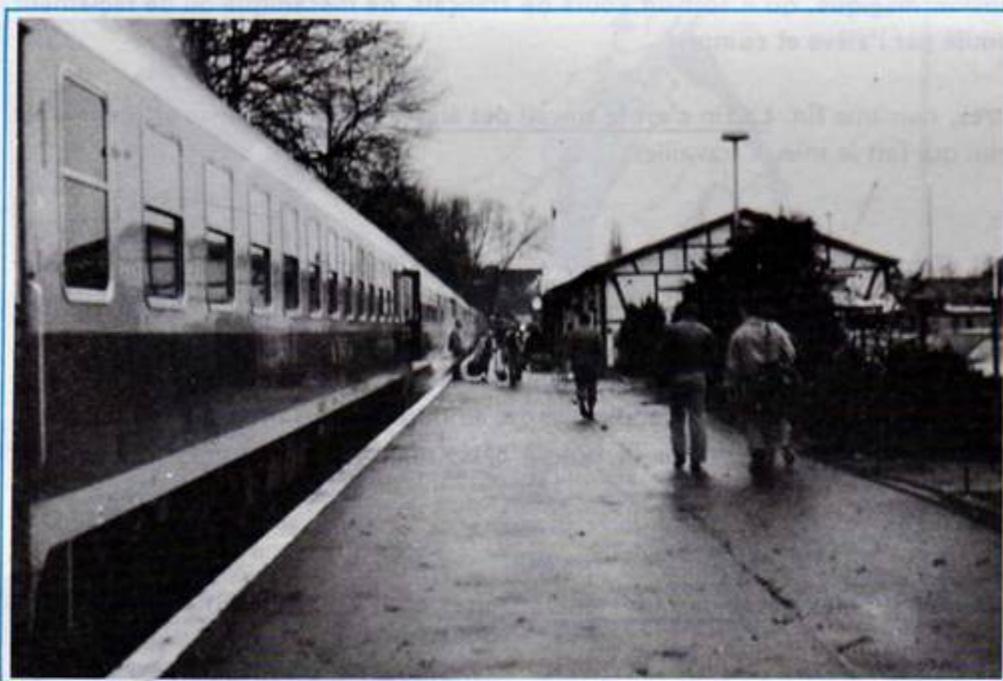
Ne bâtissons pas sur du sable.



Voyage à Berlin de la section Herdanot

Dans le cadre d'un projet d'action éducative, la section **HERDANOT** avait envisagé un voyage à **BERLIN** afin de rencontrer des jeunes allemands dans un lycée d'enseignement professionnel.

L'accord du commandement une fois acquis, il ne restait plus qu'à prendre les contacts nécessaires et à fixer la date du voyage : **départ le 5 février - retour le 9 février 1984.**



Après un voyage sans histoire, rendez-vous était pris en gare de Strasbourg quai n° 1.

Le train militaire français pour **BERLIN** nous attendait. Nous embarquâmes, munis de nos laissez-passer.

Départ... L'aventure est au bout du voyage.

19 h 30. Nous passons la frontière à **KEHL**... passage du « Rhin éternel », (Der ewige Rhein) toujours impressionnant. Il faudra presque une nuit pour traverser l'Allemagne.

Les cœurs se serrent un peu à **HELMSTEDT**, entrée du couloir qui mène à **BERLIN** à travers la RDA. Nous nous souvenons des dernières recommandations, personne aux fenêtres, rideaux fermés, pas de cris intempestifs pendant les arrêts...

8 h : enfin nous entrons en gare de **TEGEL** ; un sous-officier de l'état-major français nous attend pour nous conduire jusqu'au Quartier Napoléon.

Petit morceau de France en plein territoire étranger, le **Quartier Napoléon** sera, pour quelques jours, notre base d'accueil.

Un emploi du temps serré et précis nous attend.



Le matin même, pot d'accueil offert par le général LIRON, gouverneur militaire de BERLIN.

Nous prenons ainsi contact avec quelques représentants de la garnison. Première surprise : toutes les armées, toutes les armes se trouvent mêlées à bon nombre de cadres civils.

A partir de cet instant, la visite va bon train :

- la base aérienne 165 et son stade olympique,
- et surtout le mur de Berlin qui possède déjà une histoire et... son musée.



Nous sommes allés voir de « l'autre côté » malgré l'aspect quelque peu rébarbatif des points de contrôle entre le secteur occidental et le secteur oriental.





Après la visite du mémorial soviétique suivie du spectacle de la relève de la garde, nous étions déjà persuadés de la détermination de chacun des alliés de la guerre 39-45 à faire respecter ses droits.

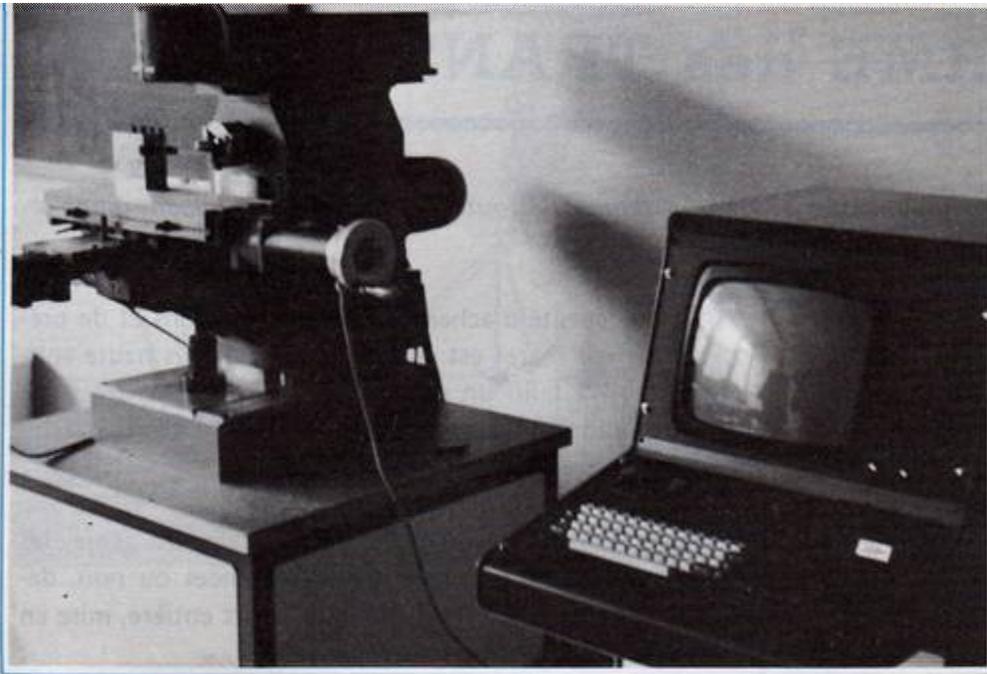
Cette vision de la frontière montre que cette détermination n'est pas simplement symbolique.



Jeudi enfin, nous entrons dans le vif du sujet : rendre visite à nos amis allemands du lycée que nous avons contacté et comparer leurs techniques de formation avec les nôtres.

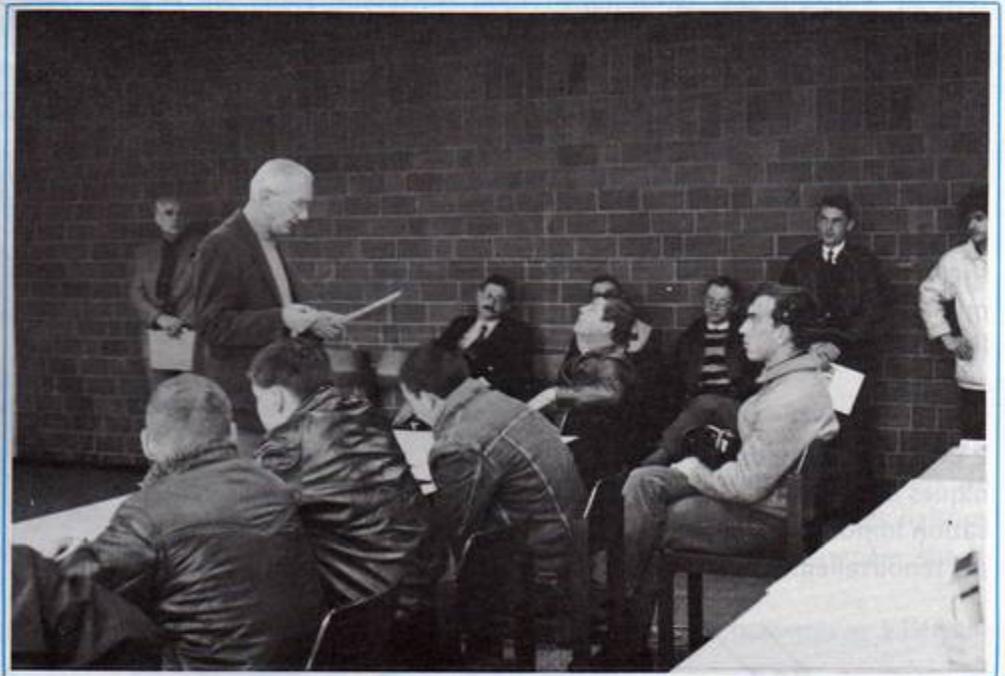
10 h. Le proviseur nous accueille avec chaleur. Il nous montre un établissement ultra moderne où 1 200 élèves reçoivent un enseignement bien adapté aux technologies de pointe qu'il faudra maîtriser dans un avenir proche.





L'enseignement assisté
par ordinateur... préalable au
développement de la robotique.

Après un bref exposé sur les possibilités d'études offertes aux élèves et la visite complète du lycée, des échanges de cadeaux clôturent cette intéressante matinée et sonnent l'heure du départ.

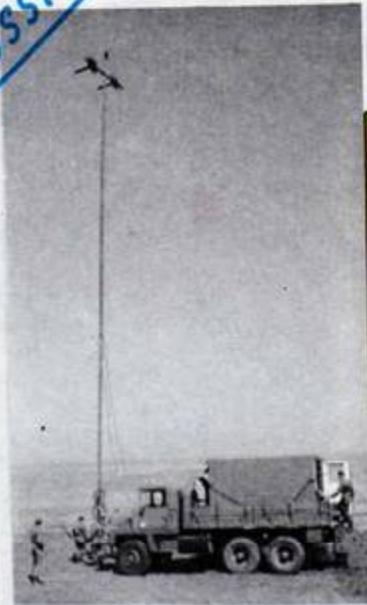


Jeudi 17 h 30, ravis de notre séjour, mais un peu tristes tout de même de quitter si vite nos nouveaux amis, nous reprenons le train militaire... Prochaine destination... ISSOIRE, les études, mais aussi les copains qui n'ont pas eu la chance de faire ce beau voyage et auxquels nous raconterons tout... et même un peu plus !

**

L'ARME des TRANSMISSIONS

Une mission de tous les temps, de toutes les époques, incombant à une arme jeune qui a su le rester.



Acheminer les ordres, recevoir les comptes rendus : hier comme aujourd'hui, l'arme des transmissions permet l'exercice permanent du commandement.

Si la nécessité d'acheminer les informations et de préserver leur secret est connue depuis la plus haute antiquité, il a fallu un certain temps à nos armées pour comprendre que cette tâche devait être confiée à un corps de spécialistes.

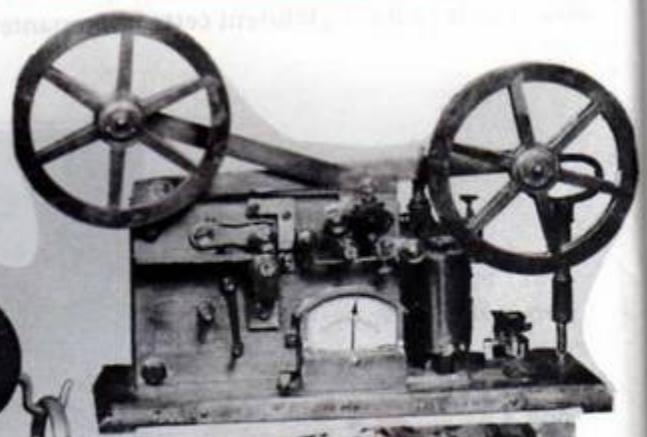
Après avoir été pour un temps l'affaire du génie, les communications à distance, instantanées ou non, deviennent en 1942 une technique à part entière, mise en œuvre par une arme spécifique :

L'ARME DES TRANSMISSIONS

Si l'arme des transmissions se fait discrète sur le champ de bataille, c'est par obligation. Pas de charge héroïque, pas de concentration spectaculaire, mais une présence permanente et indispensable à tous les échelons du commandement.

Moyen de commandement par excellence, l'arme des transmissions prend une part prépondérante dans l'action, à tel point que sa manœuvre s'inscrit dans un cadre qui prend en compte la totalité des besoins des autres armes.

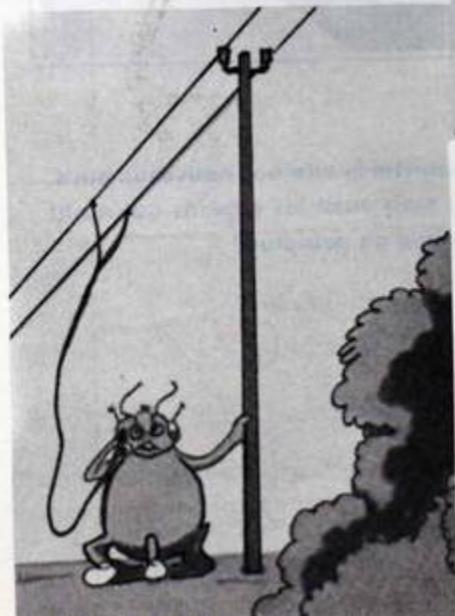
L'évolution des techniques de communication impose un éternel renouvellement et



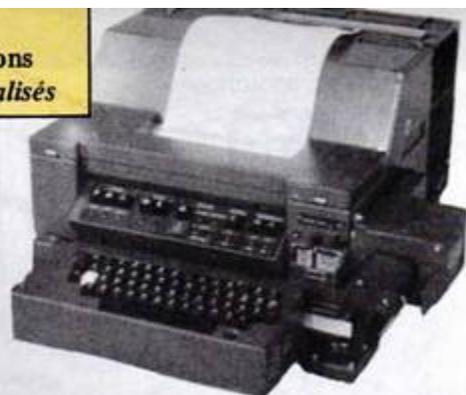
une recherche de tous les instants pour rester à la pointe du progrès, seules façons de remplir sa mission avec efficacité.

1 - CONQUERIR ET EXPLOITER L'ESPACE ELECTROMAGNETIQUE

La recherche du moindre renseignement sur les intentions de l'ennemi à travers l'écoute permanente et son exploitation immédiate sont susceptibles d'apporter un avantage déterminant au cours de la manœuvre.



La sécurité
des communications
• 2 centres spécialisés



2 - CONSERVER ET INTERDIRE CET ESPACE

Juste retour des choses, l'arme des transmissions protège nos moyens de communication contre les écoutes adverses et s'efforce de perturber leurs émissions en les interceptant ou en les brouillant.

ORGANISATION

Gérées et contrôlées au plus haut niveau par l'inspection et la direction centrale des transmissions, les formations de l'arme sont placées sous l'autorité des commandants des transmissions ou COMTRANS.

Les COMTRANS sont les conseillers techniques des chefs interarmes pour l'emploi des transmissions. Ils sont responsables de la mise en œuvre des différents systèmes de communication sur le terrain. Ils exécutent leur autorité sur un certain nombre d'organes d'exécution.

Les forces

- des régiments
- des compagnies divisionnaires dont : 1 alpine et 1 parachutiste
- 12 000 personnels
- 3 500 véhicules

*Les transmissions des forces de manœuvre.
Les unités de guerre électronique.
Les transmissions d'infrastructure.
Les centres de traitement de l'information.
Les écoles et unités d'instruction.*

Les transmissions des forces de manœuvre mettent en œuvre des moyens mobiles permettant à tous les échelons de commandement d'avoir, en toute sécurité et en permanence, des liaisons aussi fiables que possible. Ces unités spécialisées sont stationnées sur le territoire français et aux FFA.

Elles peuvent intervenir au profit des unités engagées outre-mer et à l'étranger.

Caractérisées par leur souplesse et leur mobilité, les transmissions des forces de manœuvre sont équipées de moyens radio, de moyens de liaisons hertziennes et de moyens de raccordement transportés par près de 3 000 véhicules.

En pleine transformation, les forces s'équipent progressivement du Réseau Intégré des Transmissions Automatisé (RITA).

*1^{er} corps d'armée : déjà équipé.
2^e corps d'armée : juillet 1984.
3^e corps d'armée : courant 1985.*



Système de brouillage
BROMUR

La guerre électronique

- des unités spécialisées
- 1 300 personnels
- dont 600 sous-officiers
- 400 véhicules



La vulnérabilité des moyens de communication radio-électriques, bien qu'atténuée par les performances des postes modernes et surtout par les progrès effectués en matière de protection du secret (chiffrement - codage) reste une constante.

Les unités spécialisées dans la localisation, l'interception et le brouillage des émissions ont à la fois un bel avenir devant elles et un champ d'investigations particulièrement étendu.

Un régiment implanté aux FFA met en œuvre au profit de la 1^{re} armée des équipements extrêmement sophistiqués. Une compagnie rattachée au régiment d'infrastructure de la 6^e RM se livre à des écoutes à partir de ses moyens mobiles. Une compagnie rattachée à l'école supérieure d'électronique de l'armée de terre est chargée de concevoir, de réaliser et d'expérimenter les matériels spécifiques à la guerre électronique, une guerre bien réelle, même en temps de paix.

L'infrastructure

- des régiments
- et
- des unités spécialisés
- 7 500 personnels militaires et civils, dont 2 500 sous-officiers
- 650 cabines télégraphiques
- 400 centraux téléphoniques
- 70 000 téléphones



Les transmissions d'infrastructure comprennent tous les organismes chargés de la mise en œuvre des moyens fixes mettant en liaison l'ensemble des commandements et des garnisons. Destiné à palier les insuffisances du réseau civil en matière de sécurité et de fiabilité (risque de grève par exemple), tout un maillage couvre désormais, avec des moyens militaires, le territoire national et nos forces stationnées aux FFA.

Composé de moyens hertziens à vue directe ou de liaisons troposphériques, de centraux téléphoniques et télégraphiques, d'émetteurs de grande puissance, le réseau des transmissions de l'armée de terre (RITTER) couvre la France entière. Ses ramifications descendent jusqu'au niveau des divisions où des Centres Automatiques de Relais Secondaires (CARSEC) autorisant de nouveaux prolongements. La fiabilité du matériel et son amélioration constante garantissent à tous les échelons du commandement la possibilité de communiquer en tous lieux et en toutes circonstances.



Mes respects mon Colonel

Ah, Durand, je constate avec plaisir que vous avez enfin appris à reconnaître les grades !





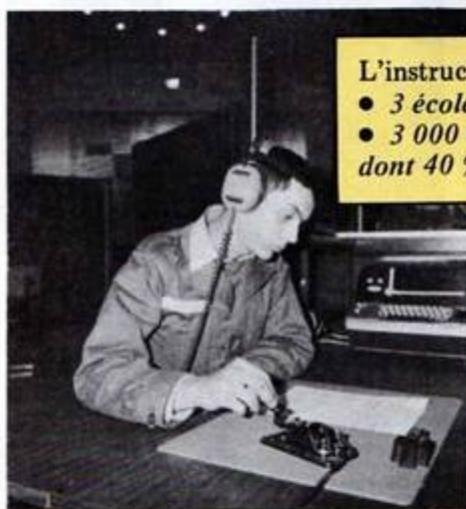
L'informatique

- 6 centres de traitement de l'information, dont 2 à vocation nationale
- 1 magasin central
- 900 personnels militaires et civils
- 7 ordinateurs de haut de gamme
- 20 mini-ordinateurs

Dernière venue parmi les techniques adoptées par l'armée de terre, l'informatique a été confiée aux transmissions.

Un réseau informatisé dessert les abonnés de l'administration centrale de l'armée de terre et des régions militaires.

Les principaux centres sont installés à PARIS, BORDEAUX, RENNES, LYON et METZ.



L'instruction

- 3 écoles
- 3 000 élèves et stagiaires par an dont 40 % des autres armes

ECOLE D'APPLICATION DES TRANSMISSIONS (Montargis)

Formation des officiers de l'arme, des officiers de réserve, des sous-officiers féminins et masculins aux techniques de l'exploitation des transmissions et aux techniques de communications audio-visuelles. Stage des capitaines de l'arme, des officiers transmissions des corps de troupe. Cours des officiers supérieurs et des chefs de corps.

ECOLE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE DES TRANSMISSIONS (Agen)

Formation des sous-officiers engagés au titre de l'école ou issus de l'ENSOA de St Maixent dans la branche exploitation.

ECOLE SUPERIEURE D'ELECTRONIQUE DE L'ARMEE DE TERRE (Rennes)

Cette école interarme prépare les cadres civils et militaires au Diplôme Technique (électronique - informatique méthodes et techniques d'action) ainsi qu'au Certificat Technique (supports faisceaux hertziens et radio - matériels d'extrémité - guerre électronique - transmission et commutation de l'information - informatique de gestion). Elle est également chargée de la formation CT1 et CT2 des sous-officiers féminins et masculins spécialistes des transmissions des armes (traitement de l'information et techniques de transmissions).

Un certain nombre d'élèves d'ISSOIRE vont s'y spécialiser à la sortie de l'école.

SAMEDI 24 MARS 1984



en présence des personnalités suivantes :
(de gauche à droite)

Général BRETTE Cdt la 11^e DP

Monsieur DELPUECH sous-préfet, directeur de cabinet, représentant le préfet

Général de ROCHEGONDE Cdt les Ecoles de l'armée de terre

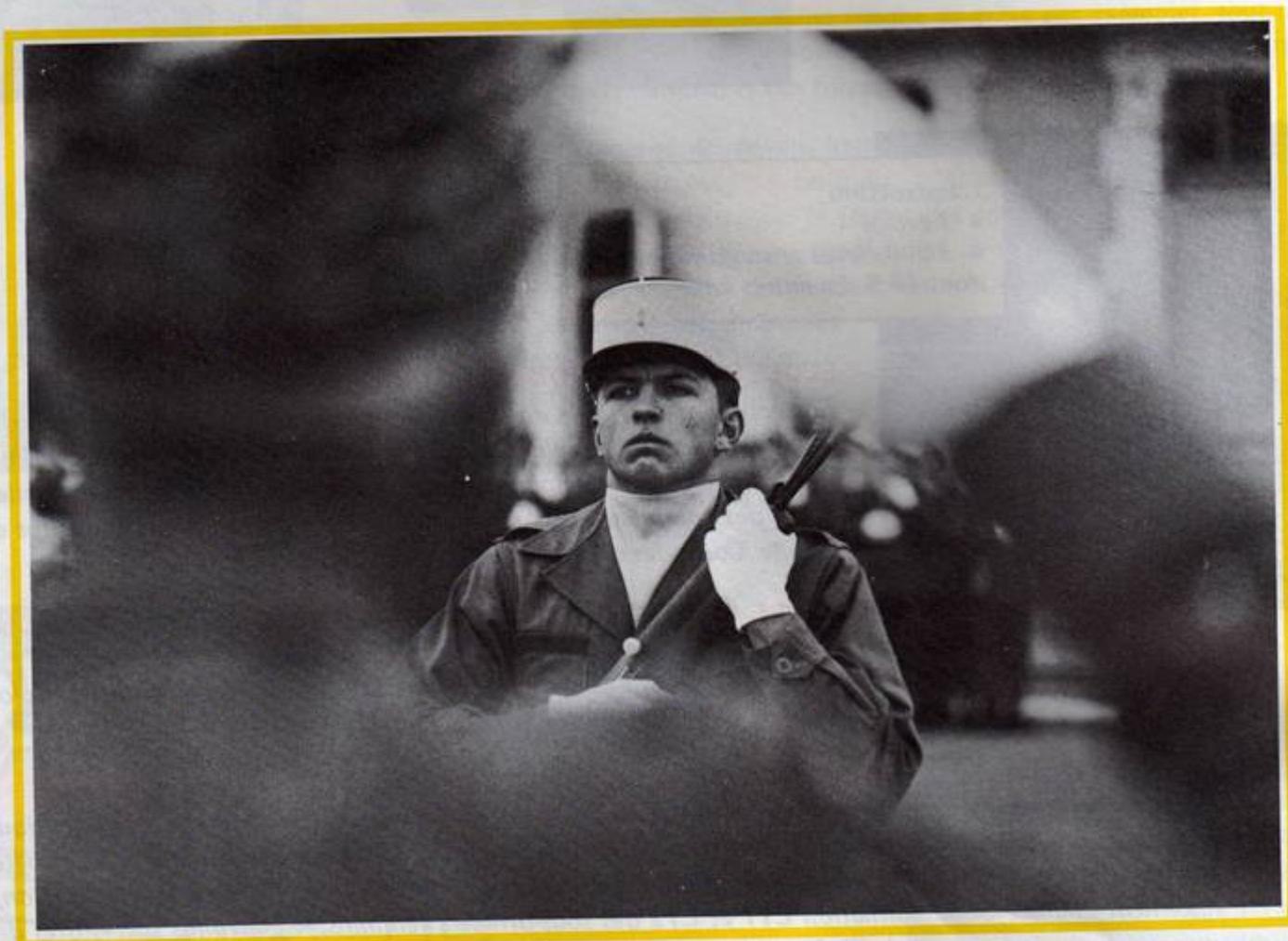
Monsieur BARD, adjoint, représentant le maire d'Issoire

Général FOUQUET-LAPAR Cdt l'Ecole militaire d'Issoire

Général MATHE Cdt la 52^e DMT

L'école était rassemblée sur la place d'armes pour une émouvante cérémonie marquant :

- la présentation au drapeau de la 21^e promotion
- le baptême de la 19^e promotion.



Mon général... Quel nom portera notre promotion ?



Votre promotion portera le nom du sous-lieutenant RIGAUD

Le PARRAIN de la
19^e promotion

◆
Sous-Lieutenant
ALAIN RIGAUD

NE LE 9 NOVEMBRE 1949 A RABASTENS (81)

MARIE - 2 ENFANTS

ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE TECHNIQUE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE
(4^e PROMOTION) - 1966-1969 - SPECIALITE ELECTRONIQUE

AFFECTE AU 129^e R.I. A CONSTANCE (F.F.A.) EN 1969

AFFECTE AU 1^{er} R.C.P. A PAU EN 1976

A PARTICIPE A DEUX SEJOURS OUTRE-MER
(décembre 1979 SENEGAL - octobre 1981 SENEGAL)

PROMU ADJUDANT-CHEF EN 1982 A 33 ANS

AFFECTE AU 1^{er} R.C.P. A PAU EN 1983, IL PREND LA TETE D'UNE SECTION DE LA 3^e
COMPAGNIE DE COMBAT

NOMME SOUS-LIEUTENANT EN 1983 A 34 ANS

A TROUVE LA MORT LE 23 OCTOBRE 1983 LORS DE L'ATTENTAT DU DRAKKAR A
BEYROUTH

CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME ET LEGION D'HONNEUR A TITRE POS-
THUME LE 2 NOVEMBRE 1983.



Sa famille
et
ses compagnons d'arme
étaient là.



Vendredi 23 mars
avant la veillée.
Messe de promotion.

La 21^e promotion.





Dans un ordre
parfait,

le regard fier,



la promotion RIGAUD
ouvre la marche.



Des « anciens » étaient venus à bord de leur hélicoptère... au grand plaisir des familles.

PROCHAINEMENT DANS CE JOURNAL

- Le parlement européen
 - D'un sport à l'autre
 - La micro-informatique
- et tous les articles que vous voudrez bien nous envoyer...
Un peu de courage et rendez-vous au mois de mai... Si tout va bien !

